

Appeler l'astreinte

Eau potable

- Appeler l'astreinte
- M'informer
- Accès rapides
 - Comprendre ma facture
 - Je règle ma facture
 - J'emménage ou je déménage
 - Demande de travaux

Avant tout appel

Vérifier sur votre facture d'eau ou sur la carte en page d'accueil si vous êtes concernés actuellement par nos services.

Ce numéro est à utiliser du lundi au vendredi entre 17h et 8h et le week-end 24h/24h.

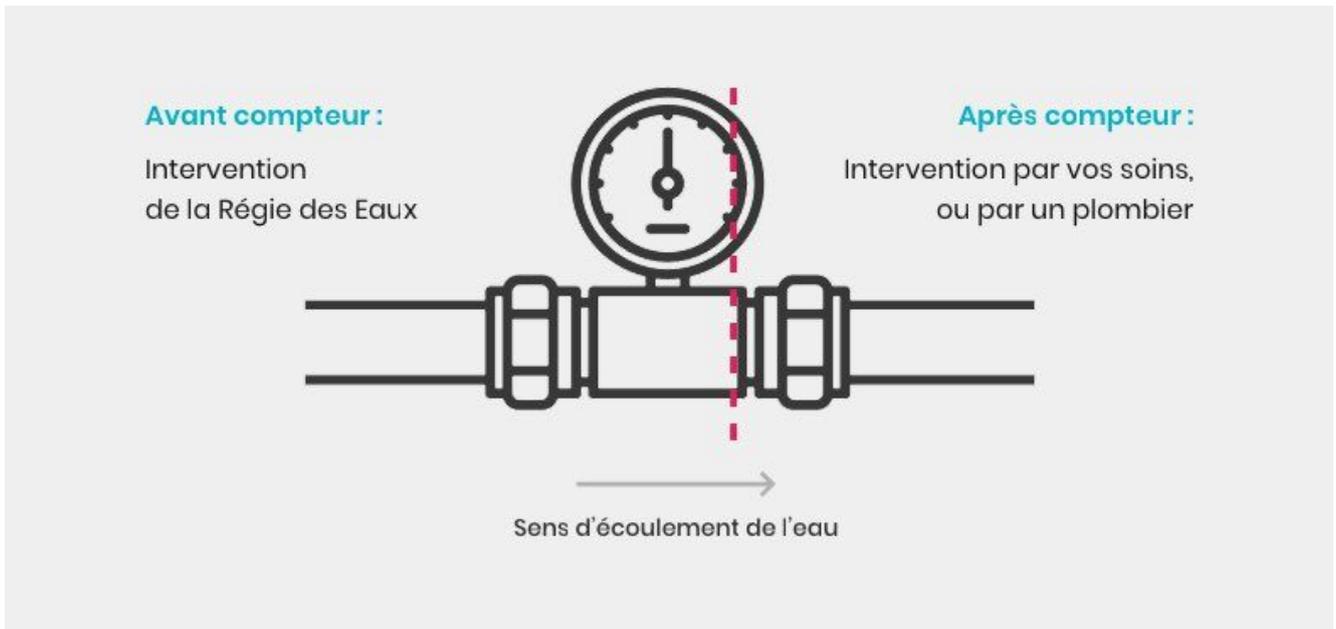
02.43.01.61.35

vérifications préalables

Vous constatez une fuite dans votre citerneau :

La fuite est-elle avant ou après compteur ?

- Si la fuite est avant contactez-nous
- Si elle est après contacter votre plombier.



Vous avez un débit d'eau ou une pression moins importante que d'habitude

Renseignez-vous auprès de vos voisins pour savoir s'ils ont le même problème.

En effet, le problème peut être lié à une casse sur le réseau d'eau. Il peut aussi être lié à votre installation.

- Si vos voisins ont le même problème que vous, appelez-nous.
il s'agit probablement d'une casse ou d'une coupure sur le réseau.
- Vos voisins ont un débit d'eau normal, contactez votre plombier car il s'agit probablement d'un problème lié à votre réducteur de pression ou autre en fonction de votre réseau.

Ci-dessous exemple de réducteur de pression :

